

# PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2016-07-04

**À UNE SÉANCE ORDINAIRE** du conseil municipal, tenue à 19 h le 4 juillet 2016 à la salle du conseil au 4765, chemin de Capelton, Canton de Hatley

**SONT PRÉSENTS** la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar, Messieurs Claude B. Meilleur, Patrick Clowery, Jacques Bogenez, Guy Larkin et Vincent Fontaine,

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau

**EST AUSSI PRÉSENTE** Liane Breton, directrice générale

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 juin 2016
4. Suites du procès-verbal du 6 juin 2016
5. Période de questions des citoyens et visiteurs
6. Adoption règlement n° 2016-05 relatif aux alarmes
7. Adoption règlement n° 2016-06 relatif aux nuisances
8. Adoption règlement n° 2016-07 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre
9. Adoption règlement n° 2016-08 relatif au stationnement
10. Mandat signature entente de remise de retenue Plateau Massawippi
11. Organisme « *Le Pont* »
12. Mandat de signature- entente avec Groupe Hatley inc.
13. Mandat de signature- demande de subvention pour le programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150)
14. Nomination maire suppléant
15. Appui course à pied et à vélos
16. Appui Bleu Massawippi
17. Adoption des comptes à payer
18. Correspondance
19. Divers
20. Clôture de la séance

16-07-04.01

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

16-07-04.02

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.03

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ**

**ET RÉSOLU** le procès-verbal du 6 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.04

### **SUITES AU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2016**

Aucune suite

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

16-07-04.05

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS**

Monsieur Raymond Losito, du 80, chemin Hatley Centre, dépose un document concernant la courbe en face du 78 et 80 chemin Hatley Centre, il demande à ce que des pancartes de vitesse ou autres alternatives soient faites d'ici peu afin d'éviter d'autres accidents.

Il demande à ce que le marquage soit refait sur Hatley Centre, les lignes jaunes ont presque complètement disparues. Que fait-on avec le bris de la boîte aux lettres du 78 chemin Hatley Centre ? Qui remplacera la boîte ?

16-07-04.06

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2016-05 RELATIF AUX ALARMES**

#### **IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY**

**ET RÉSOLU QUE** le règlement n°2016-05 relatif aux alarmes soit adopté tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.07

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2016-06 RELATIF AUX NUISANCES**

#### **IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR**

**ET RÉSOLU QUE** le règlement n°2016-06 relatif aux nuisances soit adopté tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.08

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2016-07 RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE**

#### **IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY**

**ET RÉSOLU QUE** le règlement n°2016-07 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre soit adopté tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.09

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2016-08 RELATIF AU STATIONNEMENT**

#### **IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE B. MEILLEUR**

**ET RÉSOLU QUE** le règlement n°2016-08 relatif au stationnement soit adopté tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **MONSIEUR GUY LARKIN SE RETIRE DE L'ASSEMBLÉE**

16-07-04.10

### **MANDAT DE SIGNATURE REMISE DE RETENUE PLATEAU MASSAWIPPI**

**ATTENDU QU'**à la suite de la conférence de règlement à l'amiable (CRA), il a été convenu qu'après la réception d'une garantie bancaire d'un montant de *deux cent trente-six mille* dollars (236 000 \$) de la part de la compagnie 9154-1482 Québec inc. la remise de la retenue serait faite;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit mandater les signataires pour la remise de retenue d'un montant de *deux cent trente-six mille* dollars (236 000 \$) ;

#### **PAR CONSÉQUENT**

#### **IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ**

**ET RÉSOLU QUE** le préambule fait partie intégrante de la résolution;

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents inhérents à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**MONSIEUR GUY LARKIN RÉINTÈGRE L'ASSEMBLÉE**

**16-07-04.11**

**ORGANISME « LE PONT »**

**ATTENDU QUE** l'organisme *Le Pont* est spécialisé en médiation citoyenne et a une Unité de médiation citoyenne Memphrémagog (UMCM) et est très actif au niveau de la MRC;

**ATTENDU QUE** l'organisme de justice alternative a pu s'implanter grâce au Fonds Accès Justice du ministère de la justice du Québec dont la subvention a pris fin en novembre 2015;

**ATTENDU QUE** cet organisme offre accès à un service de gestion de conflits gratuit et confidentiel non limitatif pour les citoyens et ce à un prix forfaitaire d'*UNE* (1) année pour une somme de *SEPT CENT DOLLARS* (700 \$);

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal accepte le mandat de l'organisme *Le Pont* pour une somme de *SEPT CENT DOLLARS* (700 \$) et ce pour une année débutant le 1<sup>er</sup> août 2016 et se terminant le 31 juillet 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**16-07-04.12**

**MANDAT DE SIGNATURE – ENTENTE GROUPE HATLEY INC.**

**ATTENDU QU'À** la suite d'une nouvelle entente pour le réservoir de diésel situé sur les terrains de la municipalité soit le lot 5 901 730 afin que Groupe Hatley inc, puisse utiliser ledit réservoir;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit mandater les signataires pour cette future entente à intervenir entre elle et le Groupe Hatley inc;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN**

**ET RÉSOLU QUE** le préambule fait partie intégrante de la résolution;

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents inhérents à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**16-07-04.13**

**MANDAT DE SIGNATURE – DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150 (PIC150)**

**ATTENDU QU'À** la suite d'une demande de subvention au Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150) pour la rénovation de la partie communautaire du bâtiment multifonctionnel;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit mandater les signataires pour cette demande de subvention ;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE**

**ET RÉSOLU QUE** le préambule fait partie intégrante de la résolution;

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents inhérents à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.14

**NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT**

**ATTENDU QUE** Monsieur Guy Larkin est maire suppléant de la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015 jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2016;

**ATTENDU QUE** nous devons renommer le maire suppléant vu que la période se terminera le 1<sup>er</sup> août 2016;

**PAR CONSÉQUENT**  
**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY**

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité du Canton de Hatley nomme Monsieur Claude B. Meilleur, maire suppléant de la municipalité du 1<sup>er</sup> août 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.15

**APPUI COURSE À PIED ET À VÉLOS LE 9 OCTOBRE 2016**

**ATTENDU** la demande de soutien officielle pour la tenue d'un évènement prévu le 9 octobre 2016 et la demande d'utilisation du stationnement situé au 4765, chemin Capelton;

**ATTENDU QUE** la course à pied empruntera les routes de la municipalité ainsi que celles régies par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec;

**ATTENDU QUE** ces courses demandent un soutien logistique lors de la mise en œuvre de l'évènement dans les mois précédant l'évènement (par exemple, relations avec la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec);

**ATTENDU QUE** cet évènement est une valeur de santé ce qui reflète bien celle de la municipalité;

**PAR CONSÉQUENT**  
**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE B. MEILLEUR**

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité du Canton de Hatley appuie le projet de ces courses à pied et à vélos prévues le 9 octobre prochain, projet de Monsieur Jean Hamel de l'Université de Sherbrooke;

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité du Canton de Hatley donne l'accès à son stationnement pour cet évènement sous réserve de la confirmation de Monsieur Jean Hamel pour la logistique avec la Sûreté du Québec et celle du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec (MTMETQ).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.16

**APPUI BLEU MASSAWIPPI**

**ATTENDU QUE** la Fédération canadienne des Municipalités (FCM) sollicite l'appui des villes, des communautés et des gouvernements provinciaux et fédéral pour mettre en action des pratiques pour réduire la pollution causant le réchauffement global;

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

**ATTENDU QUE** l'Inter-governmental Panel of Climate Change (IPCC), une assemblée des scientifiques les plus respectés de la communauté internationale, a conclu que le changement climatique est réel et que l'activité humaine est largement responsable de la présence croissante de pollution à effet de serre;

**PAR CONSÉQUENT**  
**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR**

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité du Canton de Hatley appuie le projet acCLIMATement que Bleu Massawippi présente au Fonds d'Action Québécois pour le développement durable dans le cadre du programme Action-Climat Québec et de leur assurer la pleine collaboration de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.17

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

*La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal*

<b>NOS CHÈQUES FOURNISSEURS</b>	<b>MONTANT</b>
201600403à 201600545	470 276,84 \$
Salaires Juin 2016	41 024,64 \$
Salaires camp de jour juin 2016	3 075,59 \$

**PAR CONSÉQUENT**  
**IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN**

**ET RÉSOLU QUE** la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 4 juillet 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

16-07-04.18

### **CORRESPONDANCE**

Demande d'accès à l'information de Madame Mélissa Fauteux  
Ministère des Transports, reddition de comptes programme PAERRL 2016  
MAMOT- refinancement de règlements d'emprunt décembre 2016

16-07-04.19

### **DIVERS**

Aucun point ajouté

16-07-04.20

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Claude B. Meilleur propose la clôture de la séance à 19 h 19.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

*Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

PROCÈS-VERBAL  
CANTON DE HATLEY

---

Martin Primeau  
Maire

Liane Breton  
Directrice générale